

Rapport du préavis 24/2011 relatif à l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1'170'000.- à certaines institutions culturelles et réponse au postulat de M. Emmanuel Gétaz..., renforçons leurs fonds propres'

M. Le Président

Chères et chers collègues,

Voilà un rapport préavis qui nous semble bien étayé et que le groupe UDC soutient avec plaisir pour autant qu'il soit voté par notre conseil en la forme, y compris la rectification du vœu 2 tel que présenté par Montreux Libre. Il nous semble en effet important que des fondations d'importance telles que les 3 citées, soit le Montreux Jazz, le Festival du rire et le Septembre Musical, puissent non seulement réagir rapidement en cas de difficultés mais également avoir une marge de manœuvre indispensable pour anticiper des achats de matériel, des cours du change tel que nous l'avons vécu avec l'Euro cette année ou autre objet durant l'année. Cette subvention exceptionnelle n'est pas simplement donnée en solde de tout compte et libre à eux de pouvoir la dépenser comme ils le désirent ! Elle implique également des obligations et des responsabilités si ces fonds propres devaient être utilisés. De plus, les vœux 1 et 2 ainsi que l'amendement 2 qui inscrit dans le préavis 'de lier les subventions futures à la mise en œuvre des dispositions du présent préavis par les conseils de fondations concernés' nous permet, au cas où les conditions de cette subvention exceptionnelle devraient ne pas être respectées, de pouvoir réagir lors de l'octroi des subventions annuelles, c'est-à-dire lors des budgets communaux. Nous espérons que nous ne devrons jamais arriver à une telle solution, mais cela offre aux deux parties des sécurités quant à leur engagement respectif. Nous regrettons quand même que l'amendement 1 ne soit pas passé, car cela aurait été avec plaisir que nous aurions octroyé une subvention exceptionnelle plus élevée pour le magnifique septembre musical, qui nous régale de concerts magnifiques de musique classique. Mais nous comprenons également les arguments des commissaires présents en commission qui ne l'ont pas accepté.

Je vous remercie